Nations Unies $ST_{SG/SER.E/478}$



Distr.: Générale 22 août 2005

Français

Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 18 août 2005, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de l'informer que le satellite TiungSAT-1 immatriculé par la Malaisie dans sa note verbale du 18 janvier 2002 (A/AC.105/INF.406) n'est plus en service.

La Mission permanente rappelle que la présente notification est communiquée conformément au paragraphe 2 de l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe).

V.05-87430 (F) 050905 060905

